



Bernardswiller

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 4 NOVEMBRE 2024

Sous la présidence de Monsieur Christian SOSSLER, adjoint au maire, en présence de tous les membres du Conseil Municipal sauf Monsieur Norbert MOTZ, Maire, Madame Florence DURIEUX, Messieurs Pascal MAEDER et Richard GAMMINO, excusés.

Secrétaire de séance : Christine KORTHALS

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 7 octobre 2024
2. Approbation de devis
3. Aire de jeux : choix de l'entreprise
4. Droit de Prémption Urbain (information)
5. Divers

Christian SOSSLER, 1^{er} adjoint et président de cette séance, demande aux membres du Conseil Municipal le retrait du point 3 à l'ordre du jour concernant le choix de l'entreprise pour la rénovation de l'aire de jeux. Le retrait de ce point est adopté à l'unanimité par les membres présents.

1. Approbation du PV de la réunion du 7 octobre 2024

2. Approbation de devis

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré, DECIDE à l'unanimité :

- d'approuver les devis suivants :

- ✓ Celui de l'entreprise SPIE avec siège à SELESTAT, d'un montant de 2 375,00€ HT pour le déplacement d'un candélabre rue des Raisins suite à la construction d'une maison individuelle,
- ✓ Celui de l'entreprise TERRASSEMENT DU PIEMONTE avec siège à BOERSCH, d'un montant de 13 008,55€ HT pour la réparation d'un assainissement bouché place de l'Eglise,
- ✓ Celui de l'entreprise WURTH avec siège à ERSTEIN, d'un montant de 867,33€ HT pour l'achat d'un nettoyeur à haute pression avec son produit nettoyant,
- ✓ Celui de l'entreprise EPISTEME CONSEIL avec siège à GRESSWILLER, d'un montant de 2125,00€ HT pour une prestation relative à la réactualisation financière et juridique du RIFSEEP.

3. Aire de jeux : choix de l'entreprise

En raison de l'attente d'un 3^{ème} devis, Christian SOSSLER, adjoint et président de cette séance propose le retrait de ce point à l'ordre du jour concernant le choix de l'entreprise pour la rénovation de l'aire de jeux.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré, DECIDE à l'unanimité,
le retrait de ce point à l'ordre du jour.

4. Droit de Prémption Urbain (information)

Depuis le compte-rendu effectué lors de la réunion du Conseil Municipal du 7 octobre 2024, la commune a enregistré et traité la Déclaration d'Intention d'Aliéner (D.I.A.) suivante :

- Vente de la propriété foncière non bâtie située à BERNARDSWILLER « Im Gesetz » cadastrée Section 27 N°308 d'une surface totale de 4,51 ares appartenant à M. et Mme GIMBERG Christophe.

5. Divers

France Plan Publicité

Le panneau d'informations situé rue de Saint-Nabor (à proximité avec l'angle de la rue de l'Ecole) a été remplacé en octobre.

La facture initialement prévue de 3410,00€ HT a été réduite à hauteur de 1010,00€ HT à la charge de la commune grâce à la participation des entreprises qui figurent sur cet encart.

Réunions publiques

L'adjoint informe qu'une réunion se tiendra jeudi 7 novembre 2024 à 18h30 à la salle des fêtes de Bernardswiller sur « l'avenir des vergers du Piémont face aux changements climatiques » organisée par le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Piémont des Vosges.

Par ailleurs, une autre réunion publique sur le thème « Adaptation au changement climatique – Quel avenir pour nos territoires ? », organisée par la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile, aura lieu au lycée agricole d'Obernai le jeudi 28 novembre 2024 à 19h00.

Antenne TDF

L'adjoint avise le Conseil Municipal que la demande de travaux pour la mise en place d'une antenne-relais a été accordée en date du 7 octobre 2024.

L'entreprise Orange a transmis un courrier à la commune pour la recherche d'un lieu potentiel pour installer une antenne-relais.

L'adjoint va donc communiquer à Orange les coordonnées de la société TDF afin que l'entreprise de télécommunications puisse s'y raccorder.

Cérémonie des commerçants d'Alsace

L'adjoint sera présent à la cérémonie de remise des trophées du Piémont des Vosges qui aura lieu mardi 5 novembre 2024 à Rosheim.

L'agence immobilière « Authentik Agency » dirigée par Monsieur Cyril GRANDPRE est l'unique nommée en tant que commerçant sur la commune.

Travaux d'enrobés

L'entreprise VOGEL TP interviendra dans la deuxième quinzaine de novembre pour effectuer les travaux d'enrobés validés par le Conseil Municipal le 1^{er} juillet 2024.

Festivités de Noël

L'adjoint informe que l'Association des Parents d'Elèves de Bernardswiller (APEB) organisera un marché de Noël le 7 décembre 2024 de 16h à 22h dans la cour de l'école.

Par ailleurs, le concert de Noël animé par la chorale Voc'Aïne aura lieu le dimanche 8 décembre 2024 à 16h à l'Eglise de Bernardswiller.

Chasse

Une battue a eu lieu le samedi 26 octobre 2024 dans les petits bosquets autour du village ainsi qu'au niveau du lotissement côté est du village et devant la forêt d'Urloosenholz : 12 sangliers ont été abattus.

Les dates des prochaines battues sont consultables sur le site internet de la commune.

Exposition de photos

La 2ème édition de l'exposition photos organisée par l'association Batsch'Photos a eu lieu le week-end des 26 et 27 octobre 2024 à la salle des fêtes de Bernardswiller.

Son président, Pascal GEHLEN, et également conseiller municipal, a indiqué la présence de plus de 350 visiteurs. Il s'agit donc d'une belle réussite pour l'association.

Un cadre photo a également été offert à la municipalité qui le remercie chaleureusement.

Electricité de Strasbourg (ES) – contrat salle des fêtes

L'adjoint porte à connaissance que le contrat d'électricité avec ES pour la salle des fêtes est arrivé à échéance le 8 octobre 2024. Le nouveau contrat a été signé pour la période du 9 octobre 2024 au 31 décembre 2027.

Commémoration de l'Armistice

La cérémonie aura lieu le lundi 11 novembre 2024 à 10h45 devant le Monument Aux Morts. Les enfants de l'école primaire chanteront la Marseillaise.



Pour le maire empêché,
l'Adjoint,
Christian SOSSLER

Christine KORTHALS
Secrétaire

Accusé de réception en préfecture
067-216700310-20241104-PV20241104-DE
Date de télétransmission : 03/12/2024
Date de réception préfecture : 03/12/2024